

3I DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 RUE VENTURE, 13001 MARSEILLE
978 593 267 RCS Marseille

EXTRAIT DE LA DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 21 AVRIL 2025

LES SOUSSIGNÉS :

- La société 3I MOCLIDES, SASU, représentée aux présentes par son président, Monsieur Dimitri MOCLIDES,
- La société 3I ORFALI, SASU, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Roni ORFALI
- Madame Evelyne KELLER
- Madame Christine MAKDESSIAN

Détenant ensemble 100 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 3I DESIGN désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3I DESIGN et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 26 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les options de souscription ou d'achat d'actions,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des projets de décisions.

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

QUATRIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Roni, Antoine ORFALI de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- **3I ORFALI, SASU**, au capital de 75 000 euros dont le siège social est situé au 11 rue Venture – 13001 Marseille, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 100 862 317 et représentée par son président Monsieur Roni ORFALI

CINQUIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Dimitri MOCLIDES de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- **3I MOCLIDES, SASU**, au capital de 75 000 euros dont le siège social est situé au 11 rue Venture – 13001 Marseille, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 100 887 439 et représentée par son président Monsieur Dimitri MOCLIDES

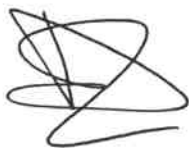
Conformément aux dispositions des statuts, SASU 3I MOCLIDES disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, SASU 3I MOCLIDES aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

SIXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

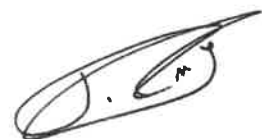
SASU 3I MOCLIDES
Représentée par son Président
Dimitri MOCLIDES



Madame Evelyne KELLER



SASU 3I ORFALI
Représentée par son Président
Roni ORFALI



Madame Christine MAKDESSIAN

